

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nbre de conseillers en exercice	15	L'an Deux Mil vingt trois Le 16 Janvier Le Conseil Municipal de la Commune de HAUTEFORT, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sur la présidence de Monsieur Jean Louis Pujols Maire.
Présents	13	Date de Convocation du Conseil Municipal : 10 janvier 2023
Votants	13	PRESENTS: Mr PUJOLS Jean-Louis. REBEYROL Elodie. MOUSSEAULT Philippe. FORT Sylvette. POUMEAUD Albert. CONTAMINE David. PERTUIS Martine. FALLEAU Geneviève. DECLÉ Sébastien. BELLEIL Thomas. BINETRUY/MEYER Nadine. CHABASSIER David. DELACOTE Aurélie.
absents	2	ABSENTS : EYSSARTIER Jennifer. MARY Sophie.
Procurations	0	PROCURATIONS: SECRETAIRE DE SEANCE : Mme REBEYROL Elodie a été élue.

OBJET : Appel d'offre à compétence – Maîtrise d'œuvre pour le changement de la chaufferie du groupe scolaire

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que suite au projet de changement du système de chauffage du groupe scolaire de la commune de Hautefort et après de multiple étude de faisabilité qui ont retardé l'avancée du projet, il a fait appel en consultation directe à différents bureaux d'étude pour la gestion de la maîtrise d'œuvre.

Dans le cadre de la conformité, la maîtrise d'œuvre s'articulera autour des phases principales :

- PRO/DCE : PROjet et Dossier de Consultation des Entreprises
- ACT : Assistance pour la Passation des Contrats de Travaux
- DET : Direction de l'Exécution des contrats de Travaux
- AOR : Assistance aux Opérations de Réception et Garantie de Parfait Achèvement

Trois propositions ont été reçues en mairie :

	CESTI	ODETEC	SERMET
PRO/DCE	3 780,00 €	7 200,00 €	6 600,00 €
ACT	1 080,00 €	1 200,00 €	1 875,00 €
DET/VISA	7 290,00 €	7 200,00 €	6 750,00 €
AOR/GPA	1 440,00 €	1 200,00 €	1 500,00 €
TOTAL H.T.	13 590,00 €	16 800,00 €	16 725,00 €

Le conseil municipal après en avoir étudié les propositions et délibéré,

- **VALIDE** la proposition la mieux disante du bureau d'études ODETEC pour 16 800 € HT,
- **INSCRIT** la dépense au budget communal,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager la procédure du marché public et à signer le devis ainsi que tous les documents se rapportant au dossier.

➤ **Adopté à l'unanimité**

Fait et Délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20230116-2023-001-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/01/2023

Affichage : 19/01/2023

HAUTEFORT le 17/01/2023

LE MAIRE,
Jean Louis PUJOLS



La présente décision pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les 2 mois à compter de sa notification.